

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Automne 2011

<p>POL 4043-40 Systemes politiques de l'Europe occidentale</p>
--

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987-3000 poste 1396
Disponibilité : mercredi de 14H30 à 16H30
ou sur rendez-vous
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Fondements historiques, politiques et socioéconomiques du système politique des principaux États de l'Europe occidentale. Étude des institutions et des forces politiques.

Objectifs

Le cours vise à la compréhension du fonctionnement et de l'évolution du système politique des quatre principaux pays de l'Europe occidentale : le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie. Il suppose l'analyse des institutions et des normes juridiques et politiques caractérisant le régime politique de chacun de ces pays, de même que d'autres éléments, comme le système des partis ou la sociologie des élites, qui relèvent de l'analyse du système politique. Une attention particulière sera portée à la connaissance préalable des grandes étapes de l'histoire politique de chacun des pays et des facteurs socioéconomiques, géographiques ou linguistiques qui déterminent les rapports entre l'État et la société ou la culture politique nationale. Le cours permettra de faire des comparaisons entre les pays étudiés ou entre ces pays et le Canada par exemple. Si le temps le permet, le cours se terminera par un survol de l'impact de l'intégration européenne sur les systèmes politiques nationaux.

Plan de cours

A- Introduction générale : une séance

B- Le système politique du Royaume-Uni : deux séances et demie

Les éléments étudiés :

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique britannique
- 2- Portrait général du pays : les composantes territoriales et nationales (Angleterre, pays de Galle, Écosse et Irlande du Nord); données sociales et économiques

- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : autonomie locale, dévolution et Union européenne

B- Le système politique de l'Allemagne : deux séances et demie

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique allemande
- 2- Portrait général du pays : population, les composantes territoriales, langues, minorités et données sociales
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : fédéralisme allemand et Union européenne

C- Le système politique de la France : trois séances

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique de la France
- 2- Portrait général du pays : les composantes territoriales, minorités, données sociales
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : autonomie locale, régions, Union européenne

D- Le système politique de l'Italie : trois séances

- 1- Les grandes étapes de l'histoire politique de l'Italie
- 2- Portrait général du pays : régions, clivage nord-sud, données sociales
- 3- Le régime politique et ses institutions
- 4- Le système électoral et les partis politiques
- 5- Le partage du pouvoir de l'État : régions, dynamique fédérale et Union européenne

E- Dernière séance : récapitulation critique; impacts de l'intégration européenne sur les systèmes politiques nationaux.

Pédagogie

Si l'enseignement s'appuiera sur des exposés magistraux, la discussion en classe de la matière étudiée sera néanmoins encouragée. Outre les lectures indiquées dans le recueil de textes colligés pour le cours, l'étudiant(e) sera invité(e) à faire d'autres lectures et à utiliser, au besoin, les ressources disponibles sur Internet. Le cas échéant, des textes seront déposés à la réserve de la bibliothèque centrale ou dans le site Moodle du cours (voir ci-bas).

Une plateforme pédagogique « Moodle » a été créée pour les fins du cours. Des documents, des liens et des informations y seront déposés régulièrement relativement aux enseignements et aux évaluations du cours. Les étudiant(e)s sont prié(e)s de se connecter à la plateforme selon la procédure d'accès indiquée dans le portail du site de Moodle.

Portail général : www.moodle.uqam.ca

Procédure d'accès pour les étudiants : www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf

L'utilisation d'ordinateurs portables et autres appareils électroniques est permise pour la prise de notes. Par contre, l'utilisation simultanée de jeux vidéo et de la connexion sans fil pour accéder à des réseaux sociaux (Facebook, etc.) et à des sites de divertissement ou autre n'a pas lieu d'être en classe.

Évaluation

L'évaluation se fera par deux examens et un travail de fin de session. Le premier examen, un intra, aura lieu le 20 octobre 2011 et l'examen final, lors de la dernière séance de cours, soit le 15 décembre 2011. Faits à livres fermés, les examens couvrent la matière vue en classe et les lectures obligatoires. Ils évaluent les connaissances acquises en tout ce qui touche aux faits institutionnels et sociohistoriques de base des pays étudiés et la capacité d'élaborer sur des questions spécifiques à la vie politique de chacun d'eux.

Le travail de fin de session, d'une longueur d'environ 12 douze pages (interligne 1 et demie ou double), devra être remis lors du dernier cours (15 décembre 2011) et porter sur l'un des thèmes proposés par le professeur. Ce travail pourra être fait en équipe de deux et devra alors viser environ 20 à 25 pages.

La pondération des points se fera comme suit :

Examen de mi-session :	30%
Travail de fin de session :	35%
Examen de fin de session :	35%

Toute évaluation tient compte de la qualité de l'expression écrite; tout retard injustifié dans la remise d'un travail sera pénalisé, à raison de 2% de la note du travail final par jour de retard indu.

Un rappel : le plagiat, quelle qu'en soit la forme, est sévèrement sanctionné. Donc les « copier/coller » puisés dans le cyberspace ou les textes colligés du recueil sans la mention précise de la source et sans indication de ce qu'il s'agit d'emprunts seront frappés d'une sanction, pouvant aller jusqu'à l'échec au cours.

Comme le disait si bien Paul Valéry : « Plagiaire est celui qui a mal digéré la substance des autres : il en rend les morceaux reconnaissables. » *Tel quel II*

Bibliographie sélective

Allemagne. *Allemagne. Faits et réalité*. Office de Presse et d'information du Gouvernement fédéral : Berlin, 2000. 527 p.

Barnett, Dounia, Bonnerot, Luce, Prunet, Monique et Théry, Michèle. *Initiation à la civilisation britannique*. Masson : Paris, 1995. 263 p.

Bigaut, Christian. *Le Président de la Cinquième République*. La documentation française : Paris, 2000. 59p.

Blair, Tony et Giddens, Anthony. *La troisième voie : le renouveau de la social-démocratie*. Seuil, Paris, 2002. 266 p.

Blanc, Jacques, Virieux, Jean-Marie et Waguët, Philippe. *Grands régimes politiques étrangers*. Sirey : Paris, 1988. 246 p.

Bobbio, Norberto. *Tra due repubbliche*. Donzelli editore : Roma, 1996. 151 p.

Bodineau, Pierre et Verpeaux, Michel. *Histoire constitutionnelle de la France*, Que sais-je? N° 3547. Presses universitaires de France : Paris. 127 p.

Borella, François. *Les partis politiques dans l'Europe des Neuf*. Seuil : Paris, 1979. 242 p.

Bréchon, Pierre, *Les partis politiques français*. La documentation française : Paris, 2001. 175 p.

Capèle, Jean-Claude, *L'Allemagne hier et aujourd'hui*, 5^e édition. Hachette : Paris, 2006. 159 p.

Cassese, Sabino (dir.). *Portrait de l'Italie actuelle*. La documentation française : Paris, 2001. 179 p.

Cautrès, Bruno et Mayer, Nonna (dir.). *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*. Presses de sciences po : Paris, 2004. 412 p.

Chagnollaud, Dominique (dir.). *La vie politique en France*. Éditions du Seuil : Paris, 2000. 480 p.

Chagnollaud, Dominique, Quermonne, Jean-Louis. *La Ve République III. Le pouvoir législatif et le système de partis*. Flammarion : Paris, 2000. 259 p.

Charlot, Jean. *La politique en France*. Le livre de poche : Paris, 1994. 287 p.

Charlot, Monica. *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*. Presses universitaires de France : Paris, 2^e édition, 1998. 361 p.

Chassaigne, Philippe. *Histoire de l'Angleterre*. Flammarion : Paris, 2001. 514 p.

Chevrier, Marc et Gusse, Isabelle (dir.). *La France depuis de Gaulle*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2010, 314 p.

Civardi, Christian. *L'Écosse contemporaine*. Paris : Ellipses édition Marketing, 2002. 175 p.

Colin, Mariella (dir.). *L'Italie Réussites et échecs d'une république*. Minerve : Paris, 1994. 302 p.

Costa, Olivier et Kerrouche, Éric, Magnette, Paul (dir.). *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe?*. Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles, 2004. 302 p.

Costa, Olivier et Ferrouche, Éric. *Qui sont les députés français? Enquête sur des élites inconnues*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Paris, 2007. 214 p.

Cubertafond, Alain. *Le pouvoir, la politique et l'État en France*. Hachette : Paris, 1993. 294 p.

Curtis, Michael et al. (dir.). *Western European Government and Politics*. Longman : New York, 1997. 442p.

de Baecque, Antoine. *Une histoire de la démocratie en Europe*. Le Monde Éditions : Paris, 1991. 410 p.

Dammanne, Dominique (dir.). *La démocratie en Europe*. L'Harmattan : Paris, 2004. 259 p.

De Waele, Jean-Michel et Magnette, Paul (dir.). *Les démocraties européennes*. Paris : Armand Colin, 2008, 455 p.

Denquin, Jean-Marie. *La monarchie aléatoire*. Presses universitaires de France : Paris, 2001. 143 p.

Diamanti, Ilvo. « Électeurs et partis en Italie : un jeu ouvert », *Pouvoirs*, n° 103, p. 45-64.

Duhamel, Olivier. *Le pouvoir politique en France*. Seuil : Paris, 2003. 472 p.

Durand, Jean-Dominique. *L'Italie de 1815 à nos jours*. Hachette : Paris, 1999. 155p.

François, Bastien. *Le régime politique de la V^e République*. Paris : La découverte, 2008, 121 p.

Frison, Danièle. *Histoire constitutionnelle de la Grande-Bretagne*. Paris : Ellipses, 2005, 201 p.

Fromont, Michel. *Les institutions de la République fédérale d'Allemagne*, documents d'études N° 1.11. La documentation française : Paris, 1994. 47 p.

Gaudillère, Bernard. *Le régime politique italien*, Que sais-je? N° 3457. Presses universitaires de France : Paris, 1999. 127 p.

Gaudillère, Bernard. *Les institutions de l'Italie*, documents d'études N° 1.17. La documentation française : Paris, 1994. 47 p.

Georgel, Jacques. *L'Italie au XX^e siècle (1919-1995)*. La documentation française : Paris, 1996. 181 p.

Gicquel, Jean. *Droit constitutionnel et institutions politiques*. Montchrestien : Paris, 1987. 872 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *L'Allemagne aujourd'hui*. Vigot : Paris, 1998. 140 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *Allemagne : une puissance en mutation*. Gallimard, Paris, 2007. 522 p.

Gougeon, Jacques-Pierre. *L'Allemagne du XXI^e siècle, une nouvelle nation?* Paris : Armand Colin, 2009, 191 p.

Graziano, Manlio (dir.). *L'Italie aujourd'hui*. L'Harmattan : Paris, 2004. 189 p.

Graziano, Manlio. *L'Italie Un État sans nation? Géopolitique d'une identité nationale incertaine*. Éditions Érés : Ramonville, 2007. 391 p.

Grossman, Emiliano et Sauter, Nicolas. *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*. Éditions de Boeck : Bruxelles, 2007. 256 p.

Guchet, Yves (dir). *Les systèmes politiques des pays de l'Union européenne*. Armand Colin : Paris, 1994. 431 p.

Guillaume, Sylvie. *Histoire politique comparée. Grande-Bretagne, R.F.A. France 1945-1991*. Nathan : Paris, 1992. 127 p.

Haby, René. *La vie publique en France août 2000-Juin 2001*, collec. Regards sur l'actualité n° 273. La documentation française : Paris, 2001. 240 p.

Hancock, Donald M., Conradt, David P., Peters, Guy B., Safran, William et Zariski, Raphael. *Politics in Western Europe*. Chatham House Publishers : New Jersey, 1998. 618 p.

Hermet, Guy, Hottinger, Julien Thomas et Seiler, Daniel-Louis. *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*. Economica : Paris, 1998. 519 p.

Hege, Adelheid, Kimmel, Adolf, Martens, Stephan et Uterwedde, Henrik. *Regards sur l'Allemagne unifiée*. La documentation française : Paris, 2006. 166 p.

Jeffery, Charlie. « La dévolution au Royaume-Uni : anatomie d'un processus de réforme », *Politique et Sociétés*, 2002, vol. 21, n° 1, p. 3-23.

Jones, Moya. *Le royaume désuni*. Ellipses édition marketing : Paris, 2003, 125 p.

Korinman, Michel, Caracciolo, Lucio (dir.). *À quoi sert l'Italie*. La découverte/Limes : Paris/Rome, 1995. 256 p.

Lau, Élisabeth (dir.). *L'état de la France 2007-2008* (18^e édition). La découverte : Paris, 2007. 448 p.

Lauvaux, Philippe. *Les grandes démocraties contemporaines*. PUF : Paris, 3^e édition, 2004. 1060 p.

Lazar, Marc. « La gauche française au miroir de l'Italie », *Esprit*, 2002, n° 285, p. 100-103.

Le Gloannec, Anne-Marie (dir.). *L'état de l'Allemagne*. Éditions La Découverte : Paris, 1995. 439 p.

Le Gloannec, Anne-Marie (dir.). *L'État en Allemagne*. Presses de Science Po : Paris, 2001. 458 p.

Le Gloannec, Anne-Marie. *La république fédérale d'Allemagne*. Le livre de poche : Paris, 1994. 222 p.

Le Gloannec, Anne-Marie (dir.). *Allemagne, peuple et culture*. Éditions La découverte : Paris, 2005. 222 p.

Lebreton, Jean-Pierre. *L'Administration générale : le système général*. La documentation française : Paris, 1997. 43 p.

Leruez, Jacques, (dir.). *La Grande-Bretagne à la fin du XX^e siècle*. La documentation française : Paris, 1994. 161 p.

Leruez, Jacques. *L'Écosse, vieille nation, jeune État*. Éditions Armeline : Crozon, 2000, 344 p.

Leruez, Jacques. *Les institutions du Royaume-Uni*, n° 1.03. La documentation française : Paris, 1999. 51 p.

Leruez, Jacques. *Le système politique britannique*. Armand Colin : Paris, 2001. 331 p.

Leydier, Gilles. *La question écossaise*. Presses universitaires de Rennes : Rennes, 1998. 249 p.

Leydier, Gilles. *Partis et élections au Royaume-Uni depuis 1945*. Ellipses éditions marketing : Paris. 2004, 158 p.

Lhéréty, Annie et Jean-François. *Chronologie thématique de la Grande-Bretagne*. Nathan : Paris, 1996. 122 p.

Marx, Roland et Moindrot, Claude. *Les îles britanniques*. Éditions Clartés : Paris, 2000. 82 p.

McCarthy, Patrick. *L'Italie dans la tourmente*. Presses de sciences Po : Paris, 1995. 265 p.

Mendras, Henri. *La Seconde Révolution française 1965-1984*. Gallimard : Paris, 1994. 456 p.

Mény, Yves. *Politique comparée*. Montchrestien : Paris, 1996. 477 p.

Mény, Yves. *Le système politique français*. Montchrestien : Paris, 1999. 158 p.

Mignone, Mario B. *Italy Today. A country in transition*. Peter Lang Publishing : New York, 1995. 274 p.

Morris, Peter. *Histoire du Royaume-Uni*. Hatier : Paris, 1992. 349 p.

Mougel, François. *Les élites britanniques de la Glorieuse Révolution à Tony Blair*. Paris : Ellipses, 2005, 156 p.

Pactet, Pierre. *Institutions politiques. Droit constitutionnel*. Armand Colin : Paris, 18^e édition, 1999. 616 p.

Parodi, Jean-Luc (dir.). *Institutions et vie politique*, coll. Les notices. La documentation française : Paris, 2003. 190 p.

Pasquino, Pasquale. « Le gouvernement Berlusconi : une année après », *Pouvoirs*, n° 103, p. 13-28.

Pegoraro, Lucio. « Centralité et déclin du parlement », *Pouvoirs*, 2002, n° 103, p. 105-127.

Pellistrand, Benoît. *La France depuis 1945*, coll. Synthèse. Armand Colin : Paris, 1999. 95 p.

Perrineau, Pascal. « La montée des droites extrêmes en Europe », *Études*, 2002, n° 3976, p. 605-613.

Perrineau, Pascal. « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation? », *Futuribles*, 2002, n° 276, p. 5-20.

Perrineau, Pascal et Rouban, Luc (dir.). *La politique en France et en Europe*. Presses de la Fondation nationale de science politique : Paris, 2007. 452 p.

Portelli, Hugues. *Les régimes politiques européens*. Librairie générale française : Paris, 1994. 211 p.

Portelli, Hugues. « La nouvelle droite italienne et l'Europe », *Études*, 2002, n° 3976, p. 598-604.

Portelli, Hugues. *L'Italie de Berlusconi*. Buchet/Chastel : Paris, 2006. 106 p.

Prévost, Jean-Guy. *L'extrême droite en Europe*. Fides : Montréal, 2004. 134 p.

Rayner, Hervé. *L'Italie en mutation*. La documentation française : Paris, 2007. 191 p.

Rivière, Dominique. *L'Italie. Des régions à l'Europe*. Paris : Armand Colin, 2004. 249 p.

Roberts, Geoffrey K. *Party Politics in the New Germany*. Pinter : London, 1997. 227 p.

Rossetto, Jean, *Les institutions politiques de la France*. Armand Colin : Paris, 1992. 189 p.

Seiler, Daniel L. *Les partis politiques en Europe*, coll. Que sais-je?, n° 1733. Presses universitaires de France : Paris, 3^e édition. 1996.

Seiler, Daniel L. *La vie politique des Européens*. Economica : Paris, 1998. 264 p.

Siedentop, Larry. *Democracy in Europe*. Allen Lane/The Penguin Press : London, 2000. 254 p.

Skach, Cindy. *Borrowing Constitutional Designs. Constitutional Law in Weimar Germany and the French Fifth Republic*. Princeton : Princeton University Press, 2005, 151 p.

Steiner, Jurg. *European Democracies*. Longman : New York, 1991. 335 p.

Théry, Michèle (dir.). *Initiation à la civilisation britannique*. Armand Colin : Paris, 1997. 255 p.

Toulemonde, Gilles. *Institutions politiques comparées*. Ellipses Édition Marketing : Paris, 2006, 151 p.

Wahl, Alfred. *Les forces politiques en Allemagne*. Armand Colin : Paris, 1999. 368 p.

Wilson, Frank L. *European Politics Today*. Prentice Hall : New Jersey, 3rd ed., 1999. 446 p.

Wright, Tony, Gamble, Andrew. « De Thatcher à Blair : l'heure du bilan », *Esprit*, n° 286, p. 96-102.

Sites Internet utiles

Les dossiers pays de l'Encyclopédie de l'Agora : <http://agora.qc.ca> .

Une sélection de sites sur l'Allemagne : http://www.amb-allemande.fr/tout_sur_l_allemande/pages/portail/politique.htm

Une sélection de sites et de documents utiles de l'Institut d'études politiques de Lyon : <http://doc-iep.univ-lyon2.fr/>

Des informations utiles de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris : http://www.amb-grande-bretagne.fr/uk_today/index.jsp

Le site de l'ambassade d'Italie à Ottawa : <http://www.italyincanada.com/>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.